



RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT ET CONTRAT DE SÉJOUR EN EHPAD

ACTUALISER ET OPTIMISER CES OUTILS

La loi du 2 janvier 2002 a introduit des outils permettant de soutenir l'exercice effectif des droits des personnes en EHPAD, et de prévenir des risques de maltraitance. Parmi ces outils, le règlement de fonctionnement et le contrat de séjour s'inscrivent dans un environnement juridique multiple qui se révèle complexe, et parfois source de réclamation ou de contentieux. Ils requièrent donc une attention particulière. D'autant que les lois récentes, notamment d'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015 ; de modernisation de notre système

de santé du 26 janvier 2016 ; créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie du 2 février 2016 – ont apporté de nouveaux éléments à prendre en compte.

Cette formation constitue une réelle opportunité de faire un bilan complet dans une optique non seulement de mise en conformité réglementaire de ces outils, mais également d'optimisation dans une perspective de prévention des risques, par le biais notamment des retours sur expérience.

OBJECTIFS

- S'approprier l'environnement juridique
- Analyser les nouvelles dispositions législatives et réglementaires
- Identifier des pistes pour optimiser la rédaction, notamment par le biais du retour sur expérience

CONTENU

Introduction

L'articulation entre les outils issus de la loi 2002-02
Distinction entre les clauses obligatoires ou abusives
Les enjeux, les risques

Les grandes étapes de formalisations des outils

Les obligations issues de la réglementation en vigueur
Focus sur les dispositions issues des récentes lois
Dispositions générales relatives aux données personnelles
La nécessaire articulation avec les autres outils (projet d'établissement, livret d'accueil, projet personnalisé, annexes au contrat de séjour)

Retour sur expériences et intégration de clauses « préventives »

Exemple : prévention des impayés



28 mars 2019



Paris



316 €
par personne



1 jour

01 53 98 95 03 – formation@fehapp.fr

Prérequis

Bonne connaissance de la gestion et du fonctionnement des EHPAD

PUBLICS

- Directeurs
- Personnes en charge des admissions
- Responsables qualité
- Et toute personne impliquée dans la conception des outils

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive alternant:

- apports théoriques et méthodologiques
- exercices / études de cas
- échanges et mutualisation

INTERVENANTS

- Conseillère Personnes âgées – FEHAP
- Avocate en droit de l'action sociale et des familles et en droit de la santé